

**Zeitschrift:** Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels  
**Herausgeber:** Schweizer Hotelier-Verein  
**Band:** 4 (1895)  
**Heft:** 20

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Abonnement:

Schweiz: Fr. 5.— jährlich. Fr. 2.— halbjährlich.

Ausland:

Unser Kreuzband Fr. 7.50 (10 Mark) jährlich.

Deutschland, Österreich und Italien:

Bei der Post abonnirt: Fr. 5.— (Mk. 4.—) jährlich.

Vereinmitglieder erhalten das Blatt gratis

Inserate:

20 Cts per 1spaltige Petit-zeile oder deren Raum.

Bei Wiederholungen entsprechende Rabatt.

Vereinmitglieder bezahlen die Hälfte.

Abonnements:

Für die Schweiz: Fr. 5.— par an. Fr. 2.— pour 6 mois.

Für l'Étranger: Envoi sous bande: Fr. 7.50 par an.

Pour l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie.

Abonnement postal: Fr. 5.— par an.

Les sociétaires reçoivent l'organe gratuitement.

Annouces:

20 cts. pour la petite ligne ou son espace.

Rabais en cas de répétition de la même annonce.

Les sociétaires payent moitié prix.

# Hôtel-Revue

4. Jahrgang 4<sup>me</sup> ANNEE

Organ und Eigentum

Organe et Propriété

des

de la

## Schweizer Hotelier-Vereins.

## Société Suisse des Hôteliars.

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 23, Basel. Telegramm-Adresse: „Hôtelrevue Basel.“

TÉLÉPHONE No. 1873.

Rédaction et Expédition: Rue des Etoiles No. 23, Bâle. Adresse telegraphique: „Hôtelrevue Bâle.“

### Voyageurs sans égards.

Sous ce titre, la „National-Zeitung“ de Bâle décrit en termes qui malheureusement n'ont rien d'exagéré, les inconvenances et le manque d'égards que se permettent certains voyageurs.

Il y a des gens, ils sont même nombreux, qui semblent admettre que tout déplacement doit forcément être accompagné d'une modification de leur propre personne. Chez eux, ils sont absolument comme il faut et ne nourrissent aucun instinct de destruction; en voyage, par contre, ils ne connaissent plus de ménagements, ils sont impitoyables, malpropres et ne se croient pas même tenus d'observer envers leurs semblables les règles les plus élémentaires de la politesse.

Ce phénomène assurément curieux provoque les plaintes toujours plus vives des administrations de chemins de fer ainsi que des hôteliers; d'autre part il est singulièrement importun pour les voyageurs qui ne laissent pas au logis leurs qualités de bienséance et de décence.

Qui a l'habitude — nous le demandons — de cracher chez soi sur les tapis? Il n'existe que peu de volatiles mi-sauvages qui souillent leur propre nid d'une façon si dégoûtante. En chemin de fer cependant, et même dans les voitures de première classe, cette sale coutume n'est plus un fait isolé; on s'y livre même quand il y a des crachoirs, comme dans les wagons-lits, car le voyageur est trop paresseux pour se lever et projeter son offrande dans ce meuble utile. Bah! pense-t-il, j'ai payé ma place et je puis conséquemment faire ce que je veux; on nettoiera ce tapis, ce n'est pas le personnel qui manque pour cette besogne. Ou bien il apaise sa conscience en se disant que le compartiment n'est pas pourvu de crachoirs. Comme si ce n'était de toutes manières inconvenant de cracher devant une autre personne; à quoi servent donc les mouchoirs de poche!

On en veut surtout aux malheureux tapis des voitures de chemins de fer. Il peut arriver au fumeur le plus soigneux de laisser tomber sa cendre, mais jeter par terre des bouts de cigare non éteints, des allumettes toutes flamantes, cela passe ja plaisanterie, d'autant que ces aimables facettes mettent le train en péril d'incendie. Dans tous les compartiments de fumeurs il y a des cendriers en nombre suffisant.

Mais non — les mêmes personnages que leurs épouses respectives morigéneraient d'une manière salée s'ils entraient au salon avec un peu de poussière à leurs chaussures, jettent sur les tapis des voitures non seulement des bouts de cigare et des allumettes, mais encore des pelures de saucisson, des restes de viande, et ce primo parce que l'épouse n'est pas là et secundo parce que le tapis ne leur appartient pas et qu'ils ont payé tant pour pouvoir utiliser le compartiment.

Mais ce n'est pas tout; l'étoffe des banquettes est également traitée de la façon la plus brutale. Si la place vis-à-vis est libre, aussitôt on y étend ses pieds dont les semelles s'appuient contre le dossier, ces mêmes semelles qui, un instant auparavant, s'étaient sur le tapis voluptueusement enduites de pelures de saucisson, de lard et de cendre de cigare. Il en résulte naturellement une tache de graisse au dossier, une tache de cirage sur la banquette et, pour compléter le trio, une tache de pomnade au dossier du siège occupé par le vandale, parce que celui-ci, dans sa posture allongée, a glissé, de sorte que son chef oint et parfumé a dépassé l'anti-macassar et graisse copieusement la place où il repose. Ces procédés de rustrer causent souvent un dégât dont la valeur excède le prix du billet, mais le malotru s'en soucie comme d'une guigne, l'essentiel pour lui est d'avoir ses aises.

Enfin il en a assez de se vanter et, pour échapper à l'ennui, va commencer ses exercices de calligraphie sur les vitres; au moyen du diamant de sa bague, il grave toutes les insanités possibles sur le verre: le nom d'une femme, son prénom (jamais le nom de famille, il en aurait honte!), la date et le but de son voyage. Quel plaisir de jouer ici le rôle du *Genius loci*, comme ailleurs un imbécile écrit contre un mur: „X. est un âne“ et reçoit la réponse toute naturelle: „Toi aussi!“ Incompréhensible vraiment, ce manque d'égards qui forcera les occupants futurs du compartiment à avoir tout le temps devant les yeux l'ex-voto de ce fat et de ce niais qui a voulu annoncer au monde entier que sa flamme s'appelle Nelly et qu'à tel jour il s'est rendu avec elle à Abbazia. Au fond, c'est un certificat d'indigence pour l'intellect dévoyé du passager qui, malgré la compagnie de sa Nelly, ne trouve rien de mieux, pour charmer ses loisirs, que de barbouiller les glaces des fenêtres. Mais voilà! peut-être que Nelly l'a aidé dans cette spirituelle occupation! Ma foi! ça lui ressemblerait!

Quand le compartiment est si bien arrangé que le nouvel arrivant a de la peine à trouver une place où il puisse s'asseoir sans dégoût, l'autre descend et c'est le tour maintenant de la chambre d'hôtel. On serait autorisé à supposer qu'un homme qui a les moyens d'exiger une chambre élégante avec d'épais tapis, des meubles en velours et des rideaux de soie, sait se comporter dans ce milieu comme un Européen civilisé. En réalité, il ne se conduit souvent guère mieux que le schah de Perse dont on raconte que pendant son séjour en Europe, il ne se serait pas plus gêné dans les appartements d'hôtels qu'un oiseau dans sa cage. Tout d'abord on reverse l'encrier, si possible de manière que non seulement le tapis de la table, mais aussi celui du plancher en portent les traces à perpétuité indéfectibles. Au logis, il est extraordinairement rare qu'on reverse son encrier, à l'hôtel, c'est un accident quasi de tous les jours. La tache d'encre est alors dissimulée par un fauteuil ou tout autre meuble et avant que la femme de chambre ait découvert la catastrophe, notre homme a déjà quitté l'hôtel. Si l'encrier a eu l'heur de conserver son équilibre, le voyageur se fera au moins servir son déjeuner au lit et ne manquera pas de répandre le café sur l'édredon; puis sa cigarette fera un trou mignon dans le coussin brodé ou dans la couverture de satin. Allumettes, cendre et le reste sont lancés naturellement sur le précieux tapis qui d'ailleurs, pendant les ablutions, sera encore baptisé d'une manière aussi énergique que malicieuse; le rideau de soie sert à épousseter les pantoufles — bref, ce locataire d'un jour se démène dans sa chambre comme si l'hôtelier était son pire ennemi et comme si le voyageur qui lui succéderait n'était qu'un individu dépenaillé auquel il n'est pas nécessaire de laisser la pièce propre et en bon état.

La main sur la conscience: beaucoup d'entre nous n'ont-ils pas déjà ragé en voyage à la vue des traces laissées par ces modernes Attilas? Pour comble de malheur, les conséquences de ces dévastations ne se sont pas fait attendre; en effet, la de tousjours réparer et toujours renouveler, les hôteliers, tout comme les services de transport, commencent à choisir en fait d'étoffes, de meubles et d'ustensiles, des qualités qui se distinguent moins par l'élégance et le confort que par une solidité à toute épreuve. Il serait regrettable que cette tendance persistât et les lignes qui précèdent ont pour but de rappeler à l'ordre les voyageurs inconvenants et sans égards. Ceux que cela touche plus spécialement ne se feront sans doute pas connaître, mais peut-être se graveront-ils dans la cervelle tel ou tel passage de nos réflexions...

L'auteur de la description ci-dessus aurait pu, sans risquer d'être taxé d'exagération, ajouter que les vitres et surtout les miroirs des hôtels ne sont non

plus à l'abri de la fureur destructive des mains et menottes ornées de diamants, qu'en outre les plus beaux papiers de chambres à coucher servent de cible aux artistes-cracheurs ainsi qu'aux personnes trop paresseuses pour faire une demi-conversion dans leur lit.

Il est arrivé aussi qu'après le départ d'un voyageur, on a trouvé des entailles dans les tapis de table ou de plancher. Quant à ceux affligés de certaines infirmités physiques, ils devraient à tout le moins veiller à ce qu'après leur départ, l'hôtelier puisse faire l'économie de la réparation partielle ou totale des matelas, car le plus souvent le „défaillant“ est déjà au-delà des monts quand on s'aperçoit de l'accident, ou bien on constate que les dégâts se montent à trois fois la somme portée de ce chef sur la note du coupable.

Afin de se soustraire aux demandes d'indemnité en réparation de dommages, tel voyageur qui a brisé sa cuvette, un broc ou un seau, en réunira les morceaux avec soin, voire même artistement ou bien, qui pis est, les jettera dans le water-closet, ce qui triple et quadruple le dommage. Quant aux tribulations que subit l'hôtelier avec les étrangers qui traînent avec eux des chiens, des chats, des perroquets et d'autres bestioles, elles ont été décrites déjà dans une correspondance publiée il y a quelque temps dans ce journal.

### Rundschau.

**Schweizer. Landesausstellung in Genf.** In seiner Sitzung vom 10. Mai hat das Centralkomitee einen Vertrag abgeschlossen mit der Gesellschaft für Erstellung des Musterhotels.

**Eisenbahnwesen.** Das Initiativkomitee für die direkte Linie Delsberg-Langenthal der neuen Jura-Gothardbahn hat beschlossen, die Vorstudien sofort zu beginnen und die erwachsenden Kosten auf die dabei interessierten Gemeinden zu verteilen.

**Südostbahn.** Nächste Saison werden nach dem „Luzerner Tagblatt“ zwischen Luzern und Ragaz direkte Wagen der Gotthardbahn via Südostbahn zirkulieren, wodurch der Verkehr zwischen der Ostschweiz und der Centralschweiz einen neuen Impuls erhält, welcher den genannten Kurzentren besonders zu gut kommen wird. Für das Gebiet der Südostbahn soll auch die Herausgabe eines „Führers“ geplant sein.

**Zur Saison.** Die neueste Nummer des in London erscheinenden „Standard“ bringt unter der Aufschrift „Amerikanische Invasion“ folgendes Kabel-Telegramm aus New-York: „Die Dampfer-Agenturen für den europäischen Kontinent berichten, dass nach den bis jetzt vorliegenden Anmeldungen die diesjährige Touristen-Zahl die grösste bisher erreichte Ziffer, nämlich diejenige von 1892, noch ganz wesentlich überschreiten wird. Die Kabine-Gebühren (Steeragerates) sind jetzt schon um die Hälfte gestiegen.“

**Ornithologisches.** (Mitgeteilt von Burkh. Kretz, Pfarrer.) Der mir soeben gewordenen Handelsstatistik entnehme ich für unsere praktische Ornithologie folgende Ziffern: An Eiern bezahlten wir dem Ausland (hauptsächlich Oesterreich) im letzten Quartal 1895: 1,420,048 Fr. (1893: 1,317,840). Für lebendes Geflügel 200,896 Fr. (1893: 167,608) hauptsächlich aus Italien. Für totes Geflügel 1,152,328 Fr. (1893: 1,461,581) hauptsächlich aus Frankreich. Stellen wir die Einfuhr des ganzen Jahres 1894 zusammen, so ergeben sich folgende Einfuhrwerte: Eier: 7,098,306 Fr. (849,546 Fr. mehr als im Vorjahr); lebendes Geflügel: 1,081,100 (108,940 Fr. mehr als im Vorjahr); totes Geflügel: 4,102,270 Fr.